

# Sécurité routière

## 302 pers.

C'est le nombre de personnes tuées sur les routes wallonnes en 2016 (contre 326 en 2015)

### Bilan comparé des accidents et victimes de la route en Wallonie et en Flandre en 2016

|                              | Nombre d'accidents corporels |         | Nombre de décès dans les 30 jours |         |
|------------------------------|------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
|                              | Wallonie                     | Flandre | Wallonie                          | Flandre |
| Par million d'habitants      | 3 120                        | 3 856   | 83,8                              | 49,1    |
| Par 1 000 km de réseau       | 195                          | 407     | 5,2                               | 5,2     |
| Par milliard de véhicules.km | 292                          | 411     | 7,8                               | 5,2     |

#### Notes :

- Un accident entre plus de deux véhicules est considéré comme un seul accident.
- Afin de permettre une comparaison entre les données, le choix s'est porté sur les statistiques de l'année 2016.
- Le réseau considéré représente l'ensemble des autoroutes et routes de 2010, à l'exclusion des routes non revêtues.
- Les données de trafic routier utilisées sont celles de 2015.

Sources : SPF-Mobilité et Transports, SPF-Economie / Direction générale Statistique ; Calculs : IWEPS

Le nombre d'accidents corporels enregistré sur les routes wallonnes en 2016 est, quant à lui, de 11 240 (contre 11 462 en 2015). Le chiffre pour la Belgique est de 40 096, celui de la Flandre s'élève à 24 978 et à 3 898 en Région de Bruxelles Capitale.

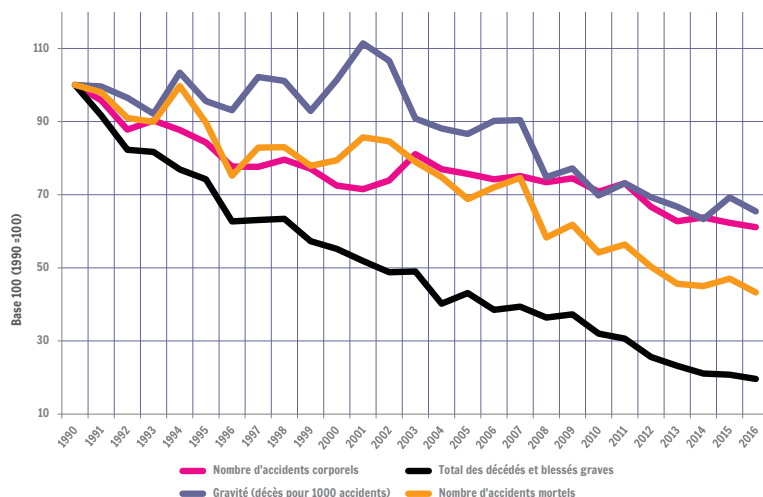
La prise en compte des statistiques d'accidents de la route et plus particulièrement de celles relatives au nombre de personnes tuées par million d'habitants (83,8), peut paraître peu « flatteuse » en comparaison avec la Flandre (49,1), la Belgique (56,5) et la moyenne européenne (51 pour EU-28).

Mais cette analyse est quelque peu réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la plus faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est donc plus contrastée et surtout beaucoup plus complexe, laissant transparaître qu'il y a moins d'accidents corporels en Wallonie (11 240) qu'en Flandre (24 978), mais qu'ils sont généralement plus graves. Ceci peut s'expliquer par la spécificité du réseau et semble compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées. Le nombre de personnes décédées rapporté au kilomètre de réseau est d'ailleurs quasi identique en 2016.

Mis à part l'année 2015, les chiffres s'améliorent ces dernières années ; le nombre de personnes tuées sur les routes wallonnes a diminué de 7,3 % en 2016 (302 décédés après 30 jours pour 326 en 2015 et 305 en 2014). L'objectif du Gouvernement wallon en la matière est de s'inscrire dans la volonté européenne d'une réduction de 50 % du nombre de tués sur les routes d'ici 2020, ce qui représente un maximum de 200 tués pour la Wallonie à cette échéance.

# Sécurité routière

Evolution des accidents de la route en Wallonie de 1990 à 2016

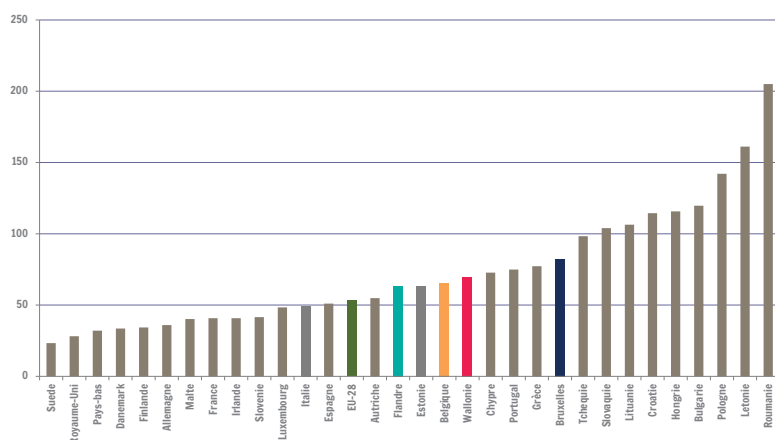


On constate une tendance générale à la baisse au niveau des accidents et des tués de la route. Depuis 2011, le nombre d'accidents corporels a chuté de 16 %, le nombre de décédés et blessés graves de 36 % et le nombre d'accidents mortels de 23 %.

Les 11 240 accidents corporels répertoriés en 2016 représentent, en nombre de victimes, 302 individus décédés dans les 30 jours, 1 074 blessés graves et 13 921 blessés légers.

Sources : SPF-Mobilité et Transports, SPF-Economie / Direction générale Statistique ; Calculs : IWEPS

Décès 30 jours de la route par 10 milliards de voyageurs-kilomètres, 2014



La Wallonie, avec le chiffre de 70 décès (dans les 30 jours) de la route par 10 milliards de voyageurs.km réalisés en auto et moto, est supérieur à la moyenne européenne (53 pour EU-28) et belge (66).

Note :

- Le nombre de décédés dans les 30 jours par 10 milliards de voyageurs.km effectués par les voitures particulières et motos pour les différents pays européens.

Sources : EC DG Mobility & Transport, SPF-Economie / Direction générale Statistique, SPF M&T ; Calculs : IWEPS

## Définitions et sources

- Un accident entre + de 2 véhicules est considéré comme un seul accident.
- Afin de permettre une comparaison entre les données, le choix s'est porté sur les statistiques « Accidents » de 2016. Ces dernières sont rapportées au réseau routier (données 2010) et aux voyageurs.km (données 2015).
- Le réseau considéré représente l'ensemble des autoroutes et routes, à l'exclusion des routes non revêtues pour l'année 2010.

Sources : EC DG Mobility & Transport, SPF-Economie / Direction générale Statistique, SPF M&T ; Calculs : IWEPS.

## Pertinence et limites

Le nombre de tués est la donnée la plus fiable et la plus stable. La probabilité qu'un accident fasse l'objet de l'intervention de la police ou des parquets y est en effet la plus grande. Les données des blessés légers sont très probablement sous-estimées, notamment pour les usagers faibles (piétons, cyclistes).

Pour en savoir plus :

[http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/circulation\\_et\\_transport/accidents\\_de\\_la\\_circulation\\_2016.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/circulation_et_transport/accidents_de_la_circulation_2016.jsp)

Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweeps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2018